



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 11 mars 2024

SECUFER

LA CGT OBTIENT LE REPORT

Sous couvert de la mise en œuvre du décret « SECUFER », la direction tente de faire reposer sa responsabilité en matière de sécurité sur les cheminots.

Seule la CGT s'y oppose et obtient un report.

Ensemble, avec la CGT, allons plus loin pour stopper définitivement les intentions de la direction.

La direction utilise tous les leviers, et en l'occurrence le décret SECUFER, pour développer sa politique de casse sans en assumer les conséquences.

UNE ÉCHAPATOIRE POUR LA DIRECTION

Elle a décidé de mettre en œuvre le décret SECUFER à compter d'avril 2024.

Chaque travailleur exposé au risque de heurt par une circulation ferroviaire doit être détenteur d'une autorisation ou être accompagné par une personne formée et autorisée à cet effet.

Ainsi, les cheminots de la SNCF « formés » pourraient assumer la responsabilité de l'encadrement des travailleurs des entreprises sous-traitantes.

Les employeurs des entreprises sous-traitantes et la direction SNCF trouvent également l'opportunité de se défaire de leurs responsabilités.

DES FORMATIONS QUI NE FONT PAS ILLUSION

Parfois sur un coin de table, souvent en 10 ou 15 minutes ou même pendant la réalisation d'autres tâches, des pseudo-formations sont dispensées.

L'unique objectif de la direction est de reporter les responsabilités sur les cheminots à l'issue de la « formation ».

UNE PRÉCIPITATION COUPABLE

La CGT a dénoncé l'empressement de la direction à mettre en œuvre un décret sans même attendre des précisions sur les mesures d'application.

Elle a contraint la direction à stopper provisoirement sa mise en œuvre destructrice.

Afin de la stopper définitivement, la Fédération CGT propose aux cheminots de se mobiliser dans les actions locales, métiers et/ou tous services à venir.

JE SUIS POUR ...

**...JE VOTE CGT AUX ÉLECTIONS CA
DU 28 MARS AU 04 AVRIL 2024 !**

**Retrouvez toutes les informations
et le développement
de nos revendications sur
www.renforcement-cheminotcgt.fr**

